



Montpellier, le 29 mars 2021

Communiqué de presse

Solidaires !

Nous, adhérents de la Fédération Arts Vivants et Départements représentés par des élu.e.s départementaux, des directrices et des directeurs d'agences et de services culturels départementaux, souhaitons porter notre voix concernant l'impact des mesures gouvernementales dans cette phase inédite de crise sanitaire sur les territoires et auprès des relais avec lesquels nous sommes en relation.

Au-delà des revendications corporatistes, nous souhaitons affirmer l'importance de la place des arts vivants et du sensible sur les territoires dans lesquels nous travaillons et habitons. Nous observons à l'échelle des départements qu'ils participent largement à l'épanouissement des individus, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural.

Depuis plus d'un an, équipes artistiques, professionnels et usagers des établissements d'enseignements artistiques, associations de pratique amateur, lieux de création et de diffusion, enseignants et usagers font preuve d'une grande adaptation de leurs actions. Ils appliquent minutieusement les dispositifs sanitaires malgré l'absurdité de certaines situations : faire chanter des enfants avec des masques, donner des cours de danse en direct de son salon sans même voir ses élèves, ne pas pouvoir jouer un spectacle dans un établissement classé type X mais pouvoir le jouer dans un autre espace bien moins équipé type Y, tomber dans le tout numérique alors que les arts vivants c'est aussi le corps dans l'espace, les moments informels et interpersonnels...

Nous souhaitons donc alerter le ministère de la Culture de leur fatigue, de leur désarroi ; voire de leur détresse. L'empêchement des pratiques impliquant le corps, la pensée et la relation humaine, constituent un risque à la fois sanitaire, social, et économique conséquent.

Les règles demeurent fluctuantes avec un sentiment de pénalisation. Certains espaces publics ou privés bien plus risqués restent ouverts, là où des pratiques culturelles sont "empêchées".

Aussi, nous nous associons au mouvement solidaire du secteur pour demander des cadres précis de reprise de ces activités et de faire confiance au professionnalisme des acteurs ainsi qu'au sens des responsabilités des citoyens pour vivre.

Pour la Fédération Arts Vivants et Départements,

Le Président,

Claudy LEBRETON

A propos de La Fédération Arts Vivants et Départements

Présidée par Claudy Lebreton, la Fédération Arts Vivants et Départements (FAVD) regroupe des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant et des conseils départementaux partenaires. Elle a pour objet principal de créer un réseau d'échange et de réflexion, et de constituer une force d'analyse et de proposition, d'information et de formation. Dans cette perspective, elle associe toutes les associations d'élus.e.s ou de professionnel.le.s qui partagent ses ambitions, dans le souci d'un développement cohérent de la vie artistique et d'une dynamisation des politiques culturelles adaptées à leur territoire.

Plus d'informations :

Web : <https://www.arts-vivants-departements.fr>

Facebook : @FederationAVD

Twitter : @FederationAVD

Contact presse :

Cédric Hardy - cedric.hardy@arts-vivants-departements.fr – 06 24 36 72 51